



Rapport de présentation

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Conseil Municipal
Séance du 31 mars 2022

Introduction

Le Compte Administratif (CA) termine le cycle budgétaire annuel. Il s'agit du document budgétaire à travers lequel l'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il répond à des objectifs de transparence et de sincérité en fournissant aux membres du conseil municipal les informations et explications nécessaires à la vérification de l'exercice écoulé.

Le CA :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- présente les résultats comptables de l'exercice.
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Il doit être en parfaite concordance avec le Compte de Gestion (CG) établi par le trésorier, comptable de la collectivité.

L'article L.2541-13 du CGCT fixe, pour les communes du département de la Moselle, les règles à respecter au moment de l'approbation du compte administratif.

Il y est notamment précisé que :

- Le Maire peut assister à la délibération du conseil municipal
- Le receveur municipal, si l'assemblée délibérante en décide ainsi, peut être présent lors de l'examen des comptes,
- L'un et l'autre, cependant, ne peuvent en aucun cas assister au vote, ni, a fortiori, y prendre part ou signer le compte administratif.

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Sommaire

Synthèse du compte administratif 2021	p.4
I – Présentation du compte administratif 2021	
I-1) La section de fonctionnement	
1-A) Les dépenses de fonctionnement	p.5
1-B) Les recettes de fonctionnement	p.9
1-C) Le résultat de fonctionnement	p.13
I-2) La section d'investissement	
2-A) Les dépenses d'investissement	p.14
2-B) Les recettes d'investissement	p.20
2-C) Le résultat d'investissement	p.25
II – Les restes à réaliser	p.27
III – Résultats de l'exercice	p.28
IV – La capacité d'autofinancement de la commune	p.30
V – Conclusion	p.32

Synthèse du compte administratif 2021

2021 fut à nouveau marqué par la crise sanitaire et ses conséquences. Chaque individu, chaque entreprise, chaque association et toutes les collectivités ont du faire face à de nombreuses incertitudes liées à l'épidémie.

La commune a vu certaines de ses recettes diminuer et a dû assurer la gestion d'un centre de vaccination ce qui a entraîné de nouvelles dépenses. Certaines d'entre elles ont heureusement été compensées par l'Etat et des dépenses liées au centre de vaccination sont subventionnées par l'Agence Régionale de Santé.

L'exercice budgétaire a été clôturé avec un excédent d'investissement et un déficit de fonctionnement important. Toutefois, la gestion saine et rigoureuse des exercices précédents a permis d'absorber intégralement ce déficit.

La situation financière de la ville est néanmoins à nouveau fragilisée par cette crise sanitaire et la baisse de recettes qui en découle.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

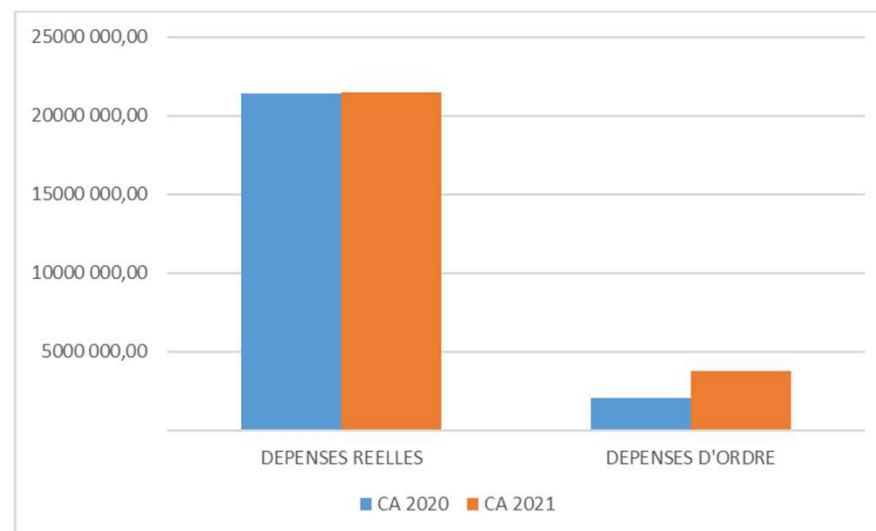
1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

Les dépenses de fonctionnement 2021 s'élèvent à 25 287 405,29 € et se répartissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	CA 2020	CA 2021	Ecart 2021/2020
DEPENSES REELLES	21 442 156,35	21 507 533,02	0,30%
DEPENSES D'ORDRE	2 070 487,80	3 779 872,27	82,56%
TOTAL	23 512 644,15	25 287 405,29	7,55%

Ces dernières permettent d'assurer le bon fonctionnement de la collectivité.

Elles regroupent : les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les subventions versées aux associations et les intérêts d'emprunts.

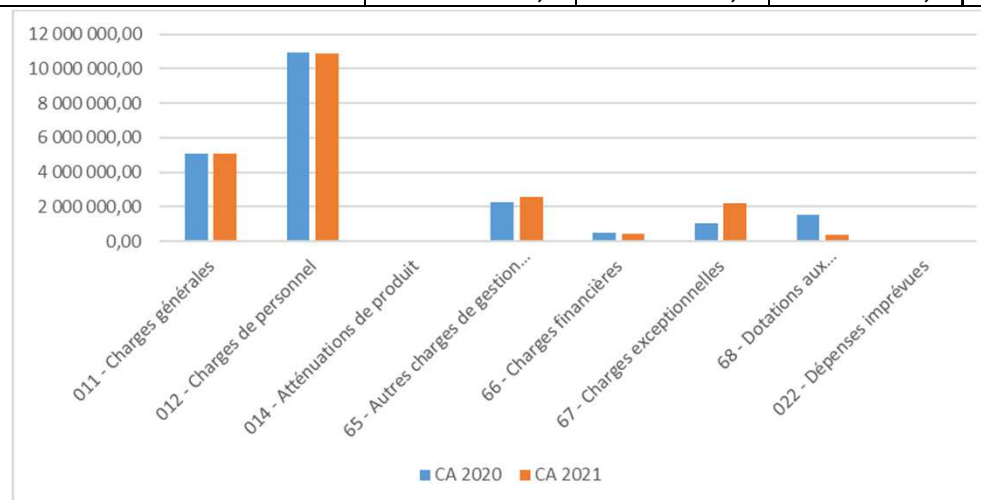


I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

□ Présentation détaillée des dépenses réelles

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CA 2020	BP + DM 2021	CA 2021	Evolution CA 2021 / CA 2020
011 - Charges générales	5 081 285,00	5 225 190,71	5 094 381,15	0,26%
012 - Charges de personnel	10 963 244,71	11 179 000,00	10 860 566,87	-0,94%
014 - Atténuations de produit	82 894,00	51 500,00	51 437,00	-37,95%
65 - Autres charges de gestion courante	2 264 793,91	2 657 150,00	2 541 161,90	12,20%
66 - Charges financières	508 220,70	447 000,00	446 881,49	-12,07%
67 - Charges exceptionnelles	1 035 285,20	2 213 615,66	2 170 224,32	109,63%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	1 506 432,83	342 880,29	342 880,29	-77,24%
022 - Dépenses imprévues		130 000,00		
Total des dépenses réelles de fonctionnement	21 442 156,35	22 246 336,66	21 507 533,02	0,30%



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement 2021 s'élèvent à 21 507 533,02 € soit 2 053,00 € par habitant (10 478 habitants au 1^{er} janvier 2020 – fiche DGF). Celles-ci sont restées stables par rapport à 2020 même avec les dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire.

Le chapitre 011 – charges générales qui permettent aux services de fonctionner sont restées stables par rapport à 2021. En 2015, les charges générales avaient été drastiquement diminuées (4 614 000,00 €) suite aux difficultés rencontrées par la commune. Depuis, fort d'une situation budgétaire assainie, ces dépenses ont progressé tout en restant maîtrisées même suite à l'apparition de nouvelles dépenses.

Le chapitre 012 – charges de personnel a diminué de 103 000,00 € alors qu'environ 44 000,00 € d'heures supplémentaires et vacataires ont été payées pour le centre de vaccination, signe d'une masse salariale maîtrisée.

Le chapitre 014 – atténuation de produit correspond au crédit d'impôts pour manifestation artistique accordé au Casino.

Le chapitre 65 – autres charges de gestion courante est en hausse de 276 000,00 €. Le montant des subventions versées aux associations est de près de 537 000,00 € en 2021 alors qu'il n'était que de 381 000,00 € en 2020. De même, la subvention versée au CCAS a augmenté de 34 000,00 € en 2021 par rapport à l'année précédente. Ce chapitre retrace également le reversement de la taxe de séjour et de la redevance du Casino pour la promotion du site touristique à la SPL Destination Amnéville qui sont en baisse de 167 000,00 €.

Le chapitre 66 – charges financières en baisse de 61 339,00 € retrace les intérêts des emprunts, ligne de trésorerie et autres dettes.

Le chapitre 67 – charges exceptionnelles a connu une première forte augmentation en 2020 suite aux remises gracieuses de loyers accordées aux différents locataires économiques. En 2021, celui-ci a subi une nouvelle hausse suite à l'abandon de la dette du Pôle Thermal pour 1 376 707,64 € conformément au protocole d'accord dans le cadre de la liquidation judiciaire en date du 2 mars 2020 et une annulation de rattachement de 700 000,00 €. Cette annulation de rattachement est venue neutraliser un rattachement en recette réalisé sur un compte budgétaire erroné.

Le chapitre 68 – dotations aux amortissements et au provisions, a diminué de 1 163 552,00 € en 2021.

Des provisions doivent être constituées dès qu'apparaît un risque financier pour la collectivité. A ce chapitre sont donc inscrits les loyers et autres recettes qui pourraient ne jamais être recouvrées. Cette baisse signifie que les loyers à risques ont été provisionnés et que les autres loyers ne représentent pas de risque important actuellement.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

□ Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 3 779 872,27 € en 2021. Elles sont donc en hausse par rapport à 2020.

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CA 2020	BP + DM 2021	CA 2021	Evolution CA 2021 / CA 2020
023 - Virement à la section d'investissement		0,00		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 070 487,80	1 678 680,00	3 779 872,27	45,22%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 070 487,80	1 678 680,00	3 779 872,27	45,22%

Contrairement aux écritures réelles, les opérations d'ordre, qu'elles soient en dépenses ou en recettes, en section de fonctionnement ou en section d'investissement, ne se traduisent pas par des entrées ou sorties d'argent. Elles n'ont donc aucune incidence sur la trésorerie de la Commune mais sont tout de même prises en compte dans le calcul du résultat.

Le chapitre 023 – virement à la section d'investissement est un chapitre budgétaire sans exécution. L'inscription à ce chapitre permet l'équilibre de la section d'investissement.

Le chapitre 042 – transfert entre sections retrace essentiellement des écritures liées aux immobilisations (amortissements, constatation de la Valeur Nette Comptable (VNC) et plus-value en cas de cession...).

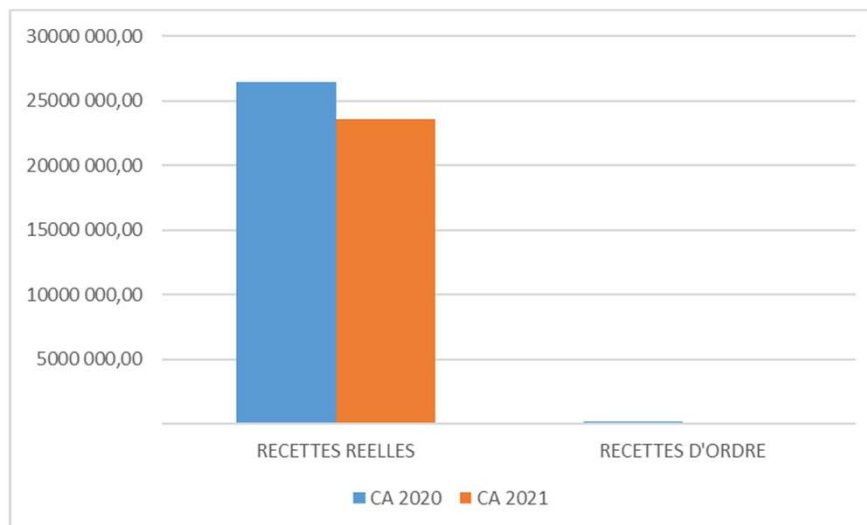
I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 23 741 825,99 € et se répartissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	CA 2020	CA 2021	Ecart 2021/2020
RECETTES REELLES	26 424 448,26	23 619 416,97	-10,62%
RECETTES D'ORDRE	188 894,72	122 409,02	-35,20%
TOTAL	26 613 342,98	23 741 825,99	-10,79%

Les recettes de fonctionnement de la collectivité sont composées des produits des services (entrées piscine-patinoire, abonnements au conservatoire et à la médiathèque...), des impôts et taxes (fiscalité ménages, prélèvement sur les produits des jeux...), des dotations (DGF, en constante diminution, FCTVA...), des loyers, des produits des cessions d'immobilisations et des reprises sur provisions.

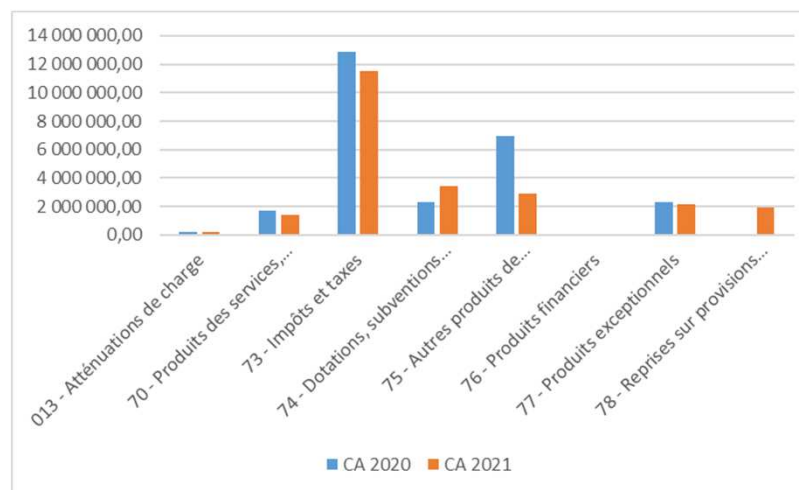


I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

□ Présentation détaillée des recettes réelles

REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres	CA 2020	BP + DM 2021	CA 2021	Evolution CA 2021 / CA 2020
013 - Atténuations de charge	236 220,20	286 359,93	242 975,93	2,86%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverse	1 696 140,95	1 437 900,00	1 425 474,05	-15,96%
73 - Impôts et taxes	12 905 066,22	11 957 000,00	11 485 311,86	-11,00%
74 - Dotations, subventions et participations	2 297 462,03	1 138 300,00	3 448 842,23	50,12%
75 - Autres produits de gestion courante	6 981 749,49	2 960 500,00	2 909 419,80	-58,33%
76 - Produits financiers	19,68	100,00	99,85	407,37%
77 - Produits exceptionnels	2 307 789,69	66 500,00	2 182 395,76	-5,43%
78 - Reprises sur provisions et amortissements	0,00	1 926 527,39	1 924 897,49	0,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	26 424 448,26	19 773 187,32	23 619 416,97	-10,62%



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement s'élevaient 23 619 416,97 € soit 2 254,00 € par habitant. Après une baisse de 3 204 000,00€ entre 2019 et 2020, c'est une baisse de 2 805 000,00 € qui est à constater entre 2021 et 2020.

Le chapitre 013 – atténuation de charges correspond aux dépenses réalisées par la commune qui doivent être réduites. Il s'agit principalement du remboursement des indemnités journalières.

Le chapitre 70 – produits des services, qui enregistre les produits des différents services rendus aux usagers de la Ville tels que le Conservatoire, la Médiathèque, la Piscine Patinoire, le périscolaire, la cantine, les centres aérés... a diminué de 271 000,00 € en 2021. Les entrées piscine patinoire sont passées de plus de 900 000,00 € en 2019 à 494 000,00 € en 2020 et enfin à 363 000,00 € en 2021.

Le chapitre 73 – impôts et taxes correspond au produit des impôts ménages : taxe d'habitation, taxe foncière... ainsi que le prélèvement sur les produits des jeux. Ce dernier, déjà touché par la crise sanitaire en 2020 a à nouveau été fortement impacté. En effet, il a diminué de 1 400 000,00 € en 2021. La fermeture du Casino. Les droits de mutation, versés à la commune lors de la cession d'un bien immobilier, ont eux augmenté de 184 000,00 € en 2021.

Le chapitre 74 – dotations et participations est celui qui a augmenté le plus ces deux dernières années. En effet, en 2021 comme en 2020, ce chapitre a enregistré la compensation des pertes de recettes versée par l'Etat et instituée par l'article 21 de la 3^{ème} loi de finances rectificative du 30 juillet 2020 et reconduite en 2021. En 2021, cette compensation, prend en charge uniquement les recettes fiscales, a été estimée à 2 197 000,00 € alors qu'elle était de 1 324 052,00 € en 2020. Les recettes tarifaires n'ont jamais été compensées.

Le chapitre 75 – autres produits de gestion courante a diminué de 58,33 % en 2021. Plusieurs raisons en cause : Aucun versement d'excédent n'a été effectué de la régie d'électricité vers la commune, la baisse des loyers du Pôle Thermal conformément à l'avenant n°1 du contrat de concession avec la SPL Destination Amnéville ainsi qu'une baisse de certains loyers indexés sur le chiffre d'affaires. De même, la redevance versée par le Casino pour la promotion touristique du site et reversée à la SPL a également baissé, conséquence de la fermeture de l'établissement.

Le chapitre 76 – produits financiers enregistre les revenus des valeurs mobilières de placement.

Le chapitre 77 – produits exceptionnels enregistre principalement les produits des cessions immobilières et mobilières. En 2020, il enregistrait pour la dernière fois le droit d'entrée du Casino, perte de recette structurelle à compter de 2021 de 1 349 297,00 €.

Le chapitre 78 – reprises sur provisions, est de 1 924 897,49 € en 2021. Ce montant correspond aux loyers provisionnés recouverts et à la reprise des provisions constituées pour le Pôle Thermal. La dette ayant été abandonnée, la provision a pu faire l'objet d'une reprise.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

□ Les recettes d'ordre

Les recettes d'ordre s'élèvent à 122 409,02 € en 2021.

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CA 2020	BP + DM 2021	CA 2021	Evolution CA 2021 / CA 2020
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	188 894,72	130 285,00	122 409,02	-54,31%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	188 894,72	130 285,00	122 409,02	-54,31%

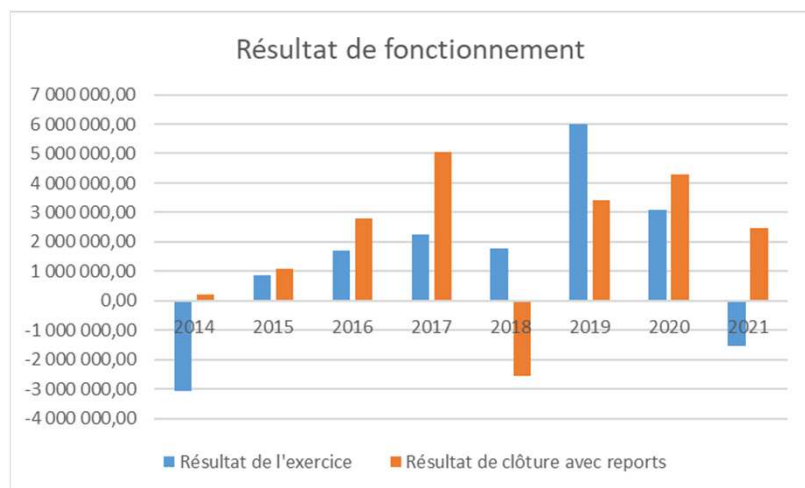
Pour rappel, les opérations d'ordre impactent le résultat mais en aucun cas la trésorerie. En effet, contrairement aux opérations réelles, les écritures d'ordre n'entraînent ni encaissement ni décaissement de fonds.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1 - C) Le résultat de fonctionnement

Le résultat d'exécution de l'exercice 2021 est déficitaire de 1 545 579,30 €. Néanmoins, la reprise du résultat de fonctionnement de 2020 excédentaire de 4 021 544,34 € permet d'absorber le déficit et de clôturer l'exercice 2021 avec un excédent de 2 475 965,04 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
BUDGET GENERAL		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultats de l'exercice	Recettes	22 656 947,10	23 465 504,70	27 015 206,74	28 234 601,57	25 598 607,40	29 771 617,71	26 613 342,98	23 741 825,99
	Dépenses	25 736 443,66	22 591 979,20	25 320 682,28	25 996 048,08	23 825 534,71	23 781 043,85	23 512 644,15	25 287 405,29
	Solde	-3 079 496,56	873 525,50	1 694 524,46	2 238 553,49	1 773 072,69	5 990 573,86	3 100 698,83	-1 545 579,30
Reports n-1		3 309 704,25	230 207,69	1 103 733,19	2 798 257,65	3 155 797,79	-2 566 402,81	1 192 609,03	4 021 544,34
Intégration résultats EPIC						435 805,97			
Intégration résultats Piste de Ski						-7 931 079,26			
Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)		230 207,69	1 103 733,19	2 798 257,65	5 036 811,14	-2 566 402,81	3 424 171,05	4 293 307,86	2 475 965,04



Le résultat d'exécution de fonctionnement (- 1 545 579,30 €) n'avait plus été négatif depuis 2014. Cette situation exceptionnelle ne doit en aucun cas devenir structurelle.

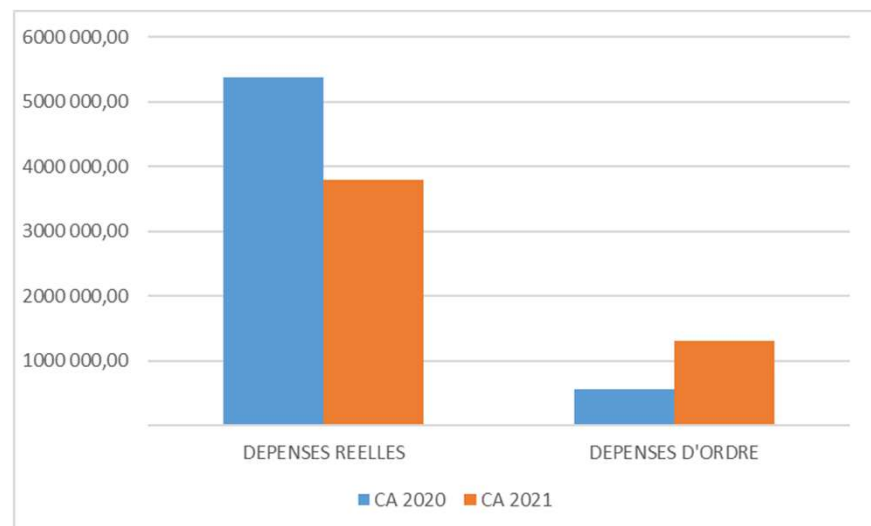
I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

La section d'investissement comprend essentiellement des opérations qui se traduisent pas une modification du patrimoine de la collectivité : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, frais d'études ainsi que le remboursement du capital des emprunts.

A la clôture de l'exercice 2021, les dépenses d'investissement étaient de 5 110 032,70 € et se répartissaient ainsi :

INVESTISSEMENT	CA 2020	CA 2021	Ecart 2021/2020
DEPENSES REELLES	5 368 728,25	3 803 791,76	-29,15%
DEPENSES D'ORDRE	563 276,74	1 306 240,94	131,90%
TOTAL	5 932 004,99	5 110 032,70	-13,86%



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

□ Présentation détaillées des dépenses réelles

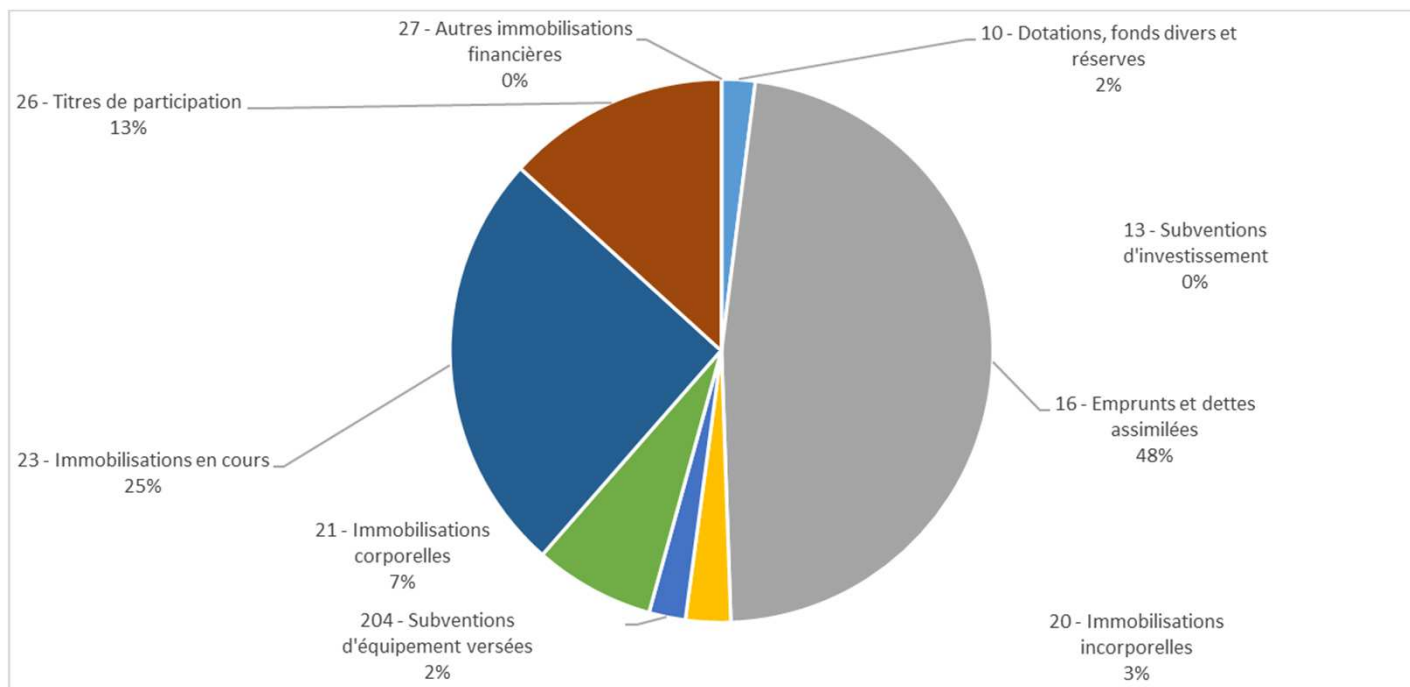
REPARTITION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT					
Chapitres	CA 2020	BP + DM + RAR 2021	RAR AU 31/12/2021	CA 2021	Evolution CA 2021 / CA 2020
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00	80 100,00	3 600,00	76 018,90	
13 - Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 242 785,12	1 807 500,00	0,00	1 804 922,60	-24,26%
20 - Immobilisations incorporelles	74 946,01	232 575,20	42 535,48	102 043,46	26,55%
204 - Subventions d'équipement versées	169 950,00	82 640,00	0,00	82 640,00	-105,65%
21 - Immobilisations corporelles	1 181 193,00	521 670,71	164 374,42	272 561,26	-333,37%
23 - Immobilisations en cours	1 685 854,12	2 045 367,98	705 282,46	960 605,54	-75,50%
26 - Titres de participation	14 000,00	2 020 000,00	1 515 000,00	505 000,00	97,23%
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles d'investissement	5 368 728,25	6 789 853,89	2 430 792,36	3 803 791,76	-41,14%

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

□ Présentation détaillées des dépenses réelles

Répartition des dépenses réelles d'investissement



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

□ Présentation détaillées des dépenses réelles

Les dépenses réelles d'investissement 2021 se sont élevées à 3 803 791,76 €. Elles sont en baisse de plus de 40% par rapport à 2020.

Le chapitre 10 – dotations, fonds divers et réserves enregistre les remboursements de la Taxe d'aménagement perçue à tort par la Ville et à rembourser à la Direction Départementale des Finances Publiques . Un remboursement a été effectué en 2021.

Le chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées correspond au remboursement de capital de la dette dont l'encours au 31 décembre 2021 est de 8 692 669,61 € mais aussi le remboursement des dépôts de garantie et les « autres dettes » telles que RTE, le réseau de chaleur, le terrain EPFGE anciennement EPFL...

Le chapitre 20 – immobilisations incorporelles comptabilise notamment les frais d'études, les frais d'insertion et l'acquisition de licences et logiciels nécessaires au bon fonctionnement des services. Ce chapitre comprend également les différentes études réalisées préalablement à certains travaux et la modification du Plan Local d'Urbanisme. L'acquisition de licences et d'un nouveau logiciel explique en partie cette hausse de 36,55 % par rapport à 2020.

Le chapitre 204 – subventions d'équipement versées retrace le versement à la CCPOM de l'attribution de compensation dérogatoire d'investissement concernant les travaux réalisés par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne (SIAVO) auquel la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle (CCPOM) a transféré sa compétence Assainissement (y compris la compétence eaux pluviales).

Le chapitre 21 – immobilisation corporelles enregistre les installations et agencements de construction, les agencements et aménagements de terrains ainsi que les acquisitions de biens meubles ou immeubles. Ce chapitre est celui qui a connu la plus forte diminution en 2021. Certaines acquisitions ont tout de même été effectuées telles :

- Des écrans tactiles pour l'affichage légal : 20 532,00 €
- Du matériel informatique pour les services : 72 000,00 €
- Une benne pour un camion du centre technique municipal : 21 089,00 €
- Le remplacement d'une armoire électrique au complexe piscine patinoire : 20 828,00 €
- Un véhicule électrique pour le centre technique municipal : 29 748,00 €
- Des aménagements de sécurité et poteaux incendie : 10 000,00 €
- Du mobilier pour les écoles et aires de jeux, bâtiments sportifs...

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

□ Présentation détaillées des dépenses réelles

Le chapitre 23 – immobilisations en cours qui a diminué de 75,50 % en 2021 comptabilise les travaux de voirie et dans les différents bâtiments communaux tels que :

- Les travaux de façade du temple protestant : 60 000,00 €
- Des travaux au complexe piscine patinoire : 34 000,00 €
- Divers travaux de voirie (rue Merten, rue de Nancy, parvis mairie de Malancourt, impasse des Colombes...) : 122 000,00 €
- Des travaux à la piste de ski dans le cadre du contrat de concession : 480 000,00 €

Le chapitre 26 – titres de participation a enregistré en 2021 l'augmentation de capital de la SPL Destination Amnéville (Délibération du Conseil Municipal n°2 en date du 8 avril 2021) dont un quart des actions soit 505 000,00 € a été libéré en 2021.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

□ Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 1 306 240,94 €.

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CA 2020	BP + DM + RAR 2021	CA 2021	Evolution CA 2021 / CA 2020
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	188 894,72 €	130 285,00 €	122 409,02 €	-54,31%
041 - Opérations patrimoniales	374 382,02 €	1 826 000,00 €	1 183 831,92 €	68,38%
Total des dépenses d'ordre d'investissement	563 276,74 €	1 956 285,00 €	1 306 240,94 €	56,88%

Le chapitre 040 s'équilibre avec le chapitre 042 en section de fonctionnement.

Il comprend notamment l'amortissement des subventions, les travaux en régie et les moins value sur cession d'immobilisations.

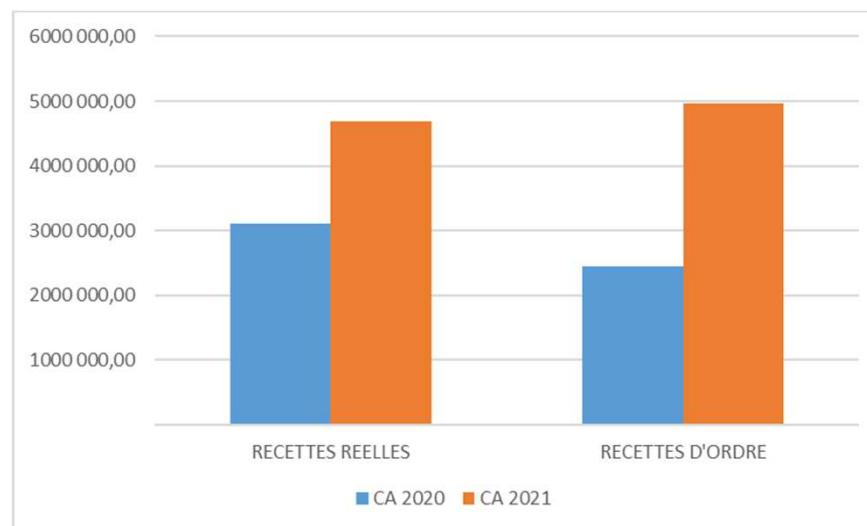
Le chapitre 041 concerne des opérations sur le patrimoine de la collectivité : intégrations de frais d'études, travaux réalisés au Snowhall dans le cadre de la concession...

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

2 - B) La section d'investissement – les recettes

Les recettes d'investissement s'élèvent à 9 652 910,24 € et se répartissent comme suit :

INVESTISSEMENT	CA 2020	CA 2021	Ecart 2021/2020
RECETTES REELLES	3 112 574,63	4 689 206,05	50,65%
RECETTES D'ORDRE	2 444 869,82	4 963 704,19	103,03%
TOTAL	5 557 444,45	9 652 910,24	73,69%



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

2 - B) La section d'investissement – les recettes

□ Présentation détaillées des recettes réelles

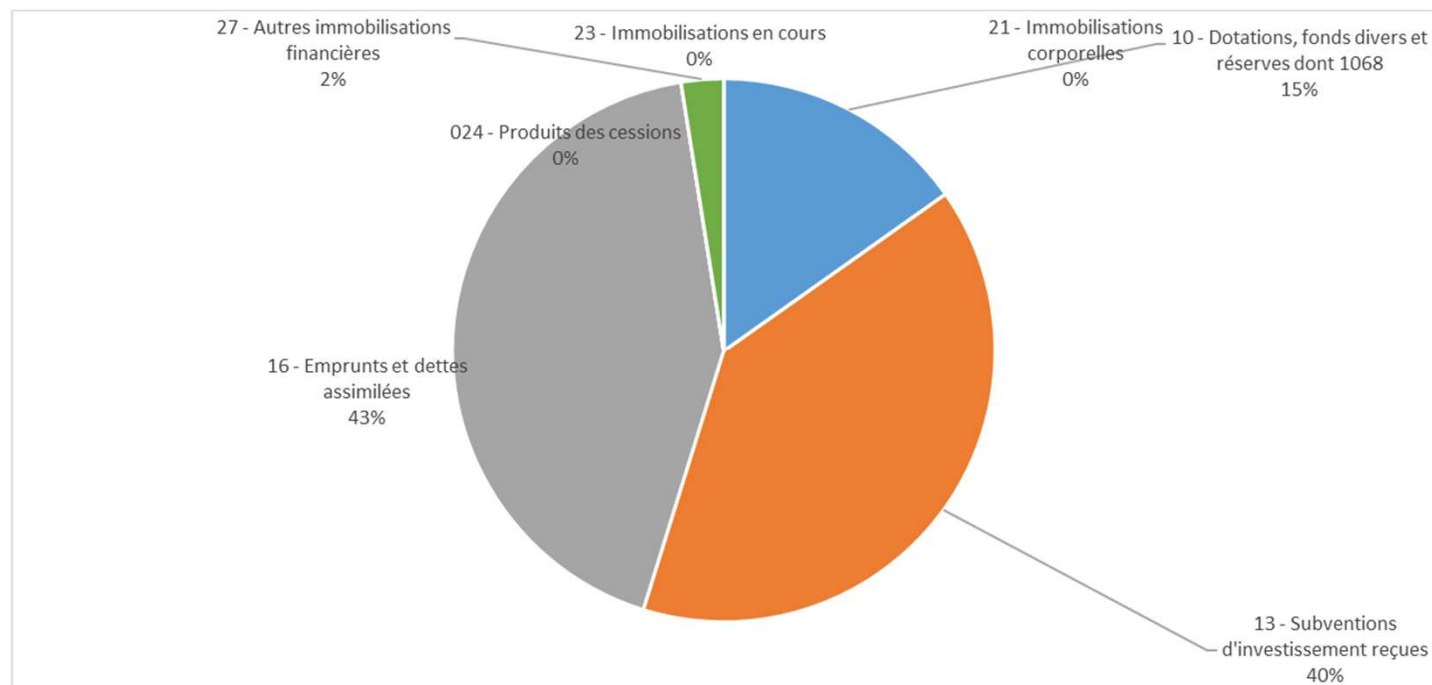
REPARTITION DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT				
Chapitres	CA 2020	BP + DM + RAR 2021	CA 2021	Evolution CA 2021 / CA 2020
10 - Dotations, fonds divers et réserves dont 1068	2 825 817,64	636 763,52	713 970,22	-295,79%
13 - Subventions d'investissement reçues	161 046,80	2 634 300,00	1 855 713,08	91,32%
16 - Emprunts et dettes assimilées	710,19	2 000 000,00	2 001 155,00	99,96%
21 - Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
23 - Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	
27 - Autres immobilisations financières	125 000,00	118 500,00	118 367,75	-5,60%
024 - Produits des cessions	0,00	3 154 660,00	0,00	
Total des recettes réelles d'investissement	3 112 574,63	8 544 223,52	4 689 206,05	33,62%

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

2 - B) La section d'investissement – les recettes

□ Présentation détaillées des recettes réelles

Répartition des recettes réelles d'investissement



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

2 - B) La section d'investissement – les recettes

□ Présentation détaillées des recettes réelles

Les recettes réelles d'investissement ont augmenté de 33,62 % en 2021 soit près de 1 600 000,00 €.

Le chapitre 10 – dotations, fonds divers et réserves dont 1068 a diminué de plus de 2 100 000,00 €. Ceci provient notamment du compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisés qui était de 2 231 562,02 € en 2020 et de 271 763,52 € en 2021. Si le compte 1068 diminue, cela signifie que le déficit de la section d'investissement diminue et que le besoin de financement est moindre.

Le chapitre 13 – subventions d'investissement reçues est en hausse suite aux enregistrements suivants :

- Le fonds Barnier : 1 059 000,00 €
- Des subventions pour la mise en accessibilité de la voirie et des bâtiments publics : 34 650,00 €
- Des subventions pour la rénovation du bâtiment Snowhall : 713 000,00 €
- Le produit des amendes de police : 24 883,00 €
- La mise aux normes de l'éclairage du complexe piscine patinoire : 11 600,00 €
- La sécurisation et mise aux normes de la médiathèque : 12 500,00 €

Le chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées enregistre les cautions reçues suite à la location des logements communaux et des bâtiments et les nouveaux emprunts souscrits. En 2021, l'emprunt pour les travaux de la piste de ski a été consolidé à hauteur de 2 000 000,00 €. Il commencera à s'amortir à partir du 1^{er} janvier 2022.

Le chapitre 27 – autres immobilisations financières reprend les cessions ou remboursements échelonnés (vente du bâtiment relais et travaux Atomic Bowl).

Le chapitre 024 – produit des cessions est un chapitre exclusivement prévisionnel et ne fera jamais l'objet d'émission de titres. Les cessions s'imputent à l'article 775 – chapitre 77 de la section de fonctionnement qui ne fera jamais l'objet d'une prévision. Les crédits sont ouverts par le biais d'une DM Technique. Il en est de même pour les autres articles correspondants aux cessions : 192 – 675 – 6761 – 7761.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

2 - B) La section d'investissement – les recettes

□ Les recettes d'ordre

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CA 2020	BP + DM + RAR 2021	CA 2021	Evolution CA 2021 / CA 2020
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 070 487,80	1 678 680,00	3 779 872,27	45,22%
041 - Opérations patrimoniales	374 382,02	1 826 000,00	1 183 831,92	68,38%
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 444 869,82	3 504 680,00	4 963 704,19	50,75%

Le chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement s'équilibre avec le chapitre d'ordre 023 – virement à la section d'investissement en dépenses de fonctionnement. Ces chapitres ne donnent jamais lieu à des réalisations.

Le chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections s'équilibre avec le chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.

Le chapitre 041 – opérations patrimoniales regroupe l'ensemble des recettes d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

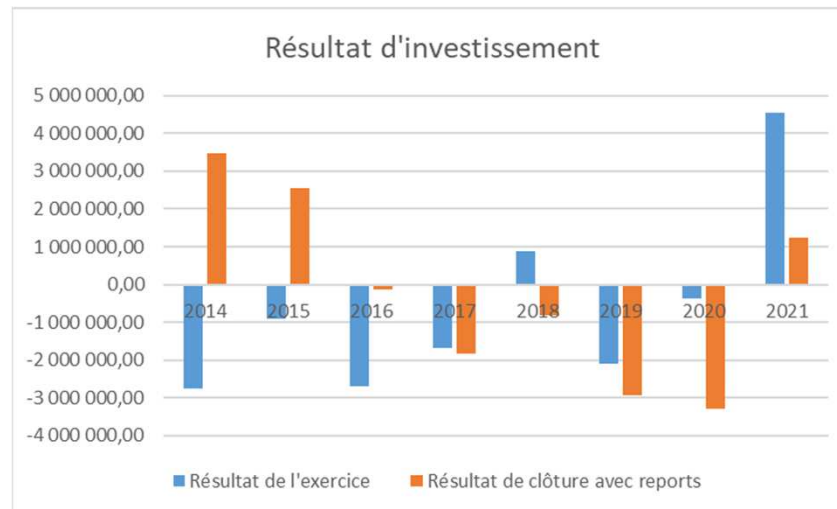
2 - C) Le résultat d'investissement

Le résultat de l'exercice 2021 est excédentaire de 4 542 877,54 €. Le résultat reporté de l'exercice précédent est quant à lui déficitaire de 3 302 764,56 €. Le résultat de clôture de la section d'investissement est donc de 1 240 112,98. Celui-ci doit être corrigé par les restes à réalisés 2021 également négatifs de 918 098,10 €, ce qui signifie que le résultat de clôture cumulé s'élève à 322 014,88 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT									
BUDGET GENERAL		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultats de l'exercice	Recettes	4 653 732,31	3 710 391,58	3 838 149,48	4 487 336,03	5 418 138,86	3 164 502,66	5 557 444,45	9 652 910,24
	Dépenses	7 408 403,75	4 631 583,95	6 531 391,50	6 157 697,81	4 534 054,80	5 271 468,35	5 932 004,99	5 110 032,70
	Solde	-2 754 671,44	-921 192,37	-2 693 242,02	-1 670 361,78	884 084,06	-2 106 965,69	-374 560,54	4 542 877,54
Reports n-1		6 222 204,26	3 467 532,82	2 546 340,45	-146 901,57	-1 817 263,35	-821 238,33	-2 928 204,02	-3 302 764,56
Intégration résultats EPIC						-86 086,23			
Intégration résultats Piste de Ski						198 027,19			
Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)		3 467 532,82	2 546 340,45	-146 901,57	-1 817 263,35	-821 238,33	-2 928 204,02	-3 302 764,56	1 240 112,98
Restes à réaliser	Recettes	1 987 418,00	1 903 779,67	1 040 600,00	436 400,00	2 416 090,00	3 544 922,00	4 470 300,00	1 512 694,26
	Dépenses	210 115,24	765 120,97	873 350,00	500 150,00	5 101 543,00	2 848 280,00	1 439 298,96	2 430 792,36
	Solde	1 777 302,76	1 138 658,70	167 250,00	-63 750,00	-2 685 453,00	696 642,00	3 031 001,04	-918 098,10
Resultats cumulés avec RAR		5 244 835,58	3 684 999,15	20 348,43	-1 881 013,35	-3 506 691,33	-2 231 562,02	-271 763,52	322 014,88

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

2 - C) Le résultat d'investissement



II – LES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser 2021 s'élèvent à 2 430 792,36 € en dépenses et 1 512 694,26 € en recettes soit un solde négatif de 918 098,10 €.

Les restes à réaliser en dépenses sont constituées :
 - des dépenses engagées non mandatées.
 - des recettes notifiées non titrées.

DEPENSES	
Chapitres	RAR AU 31/12/2021
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 600,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	42 535,48
204 - Subventions d'équipement versées	0,00
21 - Immobilisations corporelles	164 374,42
23 - Immobilisations en cours	705 282,46
26 - Titres de participation	1 515 000,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00
Total des RAR en dépenses 2021	2 430 792,36

RECETTES	
Chapitres	RAR AU 31/12/2021
10 - Dotations, fonds divers et réserves dont 1068	0,00
13 - Subventions d'investissement reçues	612 694,26
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00
024 - Produits des cessions	900 000,00
Total des RAR en recettes 2021	1 512 694,26

En dépenses, les restes à réaliser comprennent : l'augmentation de capital de la SPL Destination Amnéville, des travaux à la Piste de ski, l'installation d'écrans numériques dans les écoles, des travaux de voirie (reprise d'enrobés rue de la potence par exemple)...

En recettes, les restes à réaliser se composent de subventions pour les travaux du Snohwall, la médiathèque et la mise en accessibilité des bâtiments et de la voirie non perçues au 31 décembre 2021. Le chapitre 024 concerne la cession de la maison « Vaglio » de Malancourt et le terrain des serres.

III) RESULTATS DE L'EXERCICE ET AFFECTATION AU BUDGET PRIMITIF 2022

<i>BUDGET GENERAL 2021</i>		<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
Résultats de l'exercice	<i>Recettes</i>	9 652 910,24	23 741 825,99	33 394 736,23
	<i>Dépenses</i>	5 110 032,70	25 287 405,29	30 397 437,99
	<i>Solde</i>	4 542 877,54	-1 545 579,30	2 997 298,24

Reports N-1	-3 302 764,56	4 021 544,34	718 779,78
Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)	1 240 112,98	2 475 965,04	3 716 078,02

Restes à réaliser au 31/12/2021	<i>Recettes</i>	1 512 694,26		1 512 694,26
	<i>Dépenses</i>	2 430 792,36		2 430 792,36
	<i>Solde</i>	-918 098,10		-918 098,10

Resultats cumulés 2021 avec RAR	322 014,88	2 475 965,04	2 797 979,92
--	-------------------	---------------------	---------------------

Résultat global de la section de fonctionnement	2 475 965,04
Solde d'exécution de la section d'investissement - R001	1 240 112,98
Solde des restes à réaliser en section d'investissement	-918 098,10
Besoin de financement de la section d'investissement	0,00
Couverture du besoin de financement (compte 1068)	0,00
Solde du résultat de fonctionnement - R002	2 475 965,04

III) RESULTATS DE L'EXERCICE ET AFFECTATION AU BUDGET PRIMITIF 2022

Le calcul des résultats prend en compte, par section, toutes les dépenses et les recettes réelles et d'ordre de l'exercice.

L'exercice 2021 a été clôturé avec un excédent de fonctionnement cumulé de 2 475 965,04 € et un excédent d'investissement cumulé de 322 014,88 € malgré les difficultés rencontrées et la baisse des recettes de fonctionnement.

La section d'investissement n'ayant aucun besoin de financement, l'excédent de fonctionnement, en baisse par rapport à 2020, peut être affecté en totalité à la section de fonctionnement.

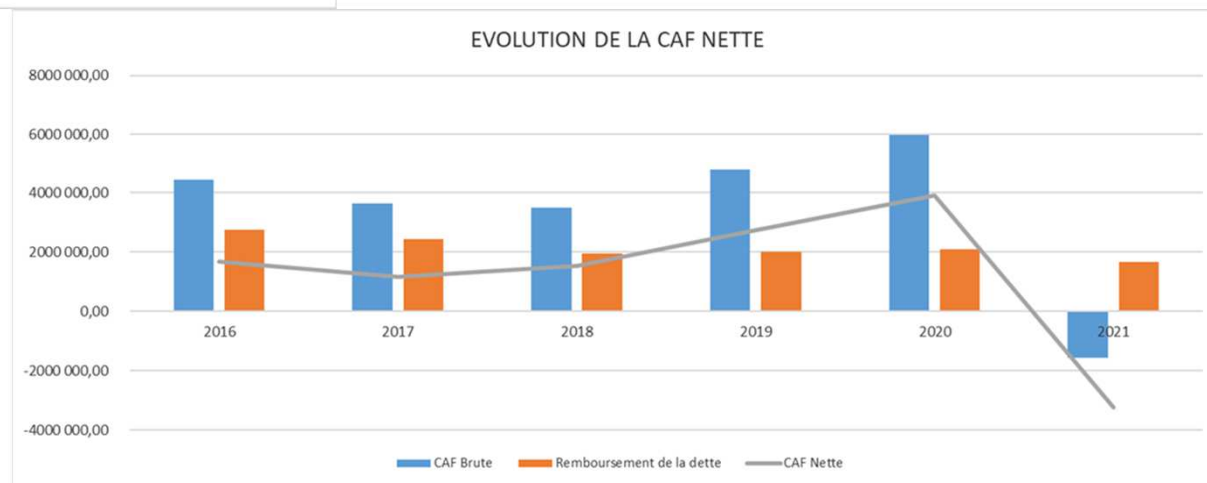
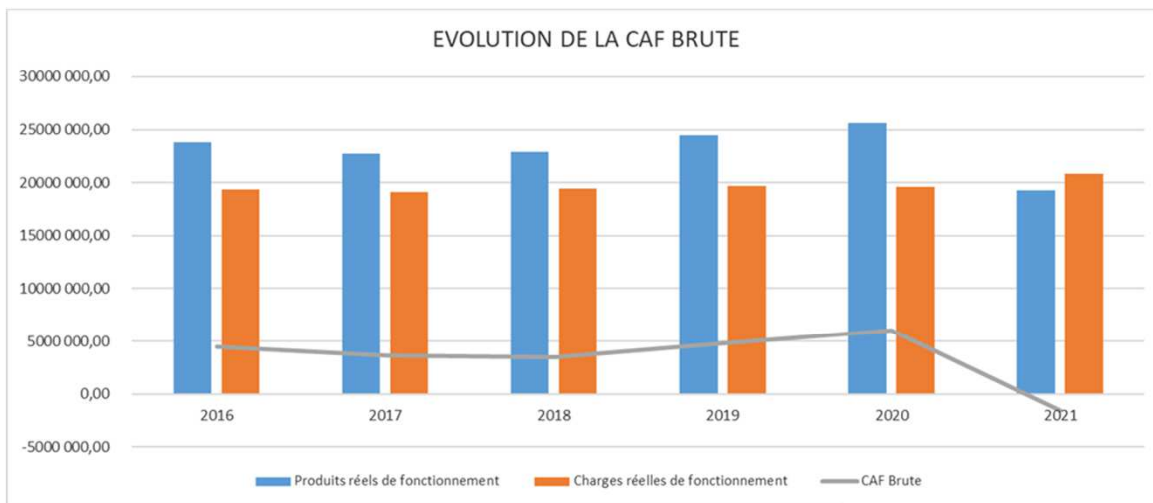
IV) LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE LA COMMUNE

CAF BRUTE ET NETTE		2016	2017	2018	2019	2020	2021
A	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	26 659 217,25	27 794 103,94	25 109 861,26	29 500 693,40	26 294 228,78	23 447 969,73
1	Produits de fonctionnement réels	23 823 719,52	22 703 486,49	22 911 873,10	24 484 992,81	25 608 379,84	19 304 753,60
	dont impôts locaux	7 681 421,00	8 232 227,00	8 112 427,85	8 245 496,60	8 124 828,20	8 179 584,40
	autres impôts et taxes	5 862 484,38	5 986 555,87	6 057 775,11	6 240 625,55	4 780 238,02	3 305 727,46
	dotations globale de fonctionnement	1 143 296,00	471 322,00	405 540,00	299 544,00	229 261,00	180 480,00
	autres dotations et participation	760 070,85	795 902,41	825 199,00	747 201,51	2 068 201,03	3 268 362,23
	produits des services et du domaine	2 211 491,53	2 959 848,31	2 543 621,14	2 177 188,97	1 696 140,95	1 425 490,72
B	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	24 964 692,79	25 555 550,45	23 336 788,57	23 510 119,54	23 193 529,95	24 992 992,36
2	Charges de fonctionnement réelles	19 392 418,87	19 071 036,06	19 426 991,42	19 711 094,47	19 616 609,32	20 870 239,80
	dont charges de personnel (net)	10 920 577,02	11 180 212,59	10 667 963,27	11 046 419,09	10 727 024,51	10 617 590,94
	achat et charges externes (nets)	4 585 914,05	4 487 393,01	4 442 801,57	4 539 058,55	4 705 491,48	4 682 432,15
	charges financières	767 529,75	702 566,77	614 207,18	586 915,19	508 220,70	446 881,49
	subventions versées	1 135 711,00	1 212 831,50	1 251 310,00	1 243 484,00	740 835,47	930 891,00
	contingents	540 147,13	554 089,31	433 713,48	425 234,40	433 079,48	433 156,11
R	RESULTAT COMPTABLE (A - B)	1 694 524,46	2 238 553,49	1 773 072,69	5 990 573,86	3 100 698,83	-1 545 022,63
3	CAF BRUTE (1 - 2)	4 431 300,65	3 632 450,43	3 484 881,68	4 773 898,34	5 991 770,52	-1 565 486,20
4	Remboursement de la dette en capital	2 761 374,50	2 452 584,44	1 940 134,11	2 022 084,93	2 089 929,75	1 661 517,23
5	CAF NETTE (3 - 4)	1 669 926,15	1 179 865,99	1 544 747,57	2 751 813,41	3 901 840,77	-3 227 003,43

La CAF brute s'est effondrée en 2021 car le produit de fonctionnement réel est inférieur aux charges. La commune ne peut donc plus honorer sur ses ressources propres la charge des emprunts. La CAF nette est elle aussi négative ce qui signifie que la commune a perdu toute capacité à autofinancer ses investissements. Même s'il est justifié car il est le fruit de la situation sanitaire, de la baisse des dotations de l'Etat et de la hausse de certaines dépenses, ce constat est un signal d'alerte et cette tendance doit s'inverser au plus vite.

La CAF brute et la CAF nette sont des indicateurs de la santé financière de la commune. Toutefois, une CAF nette négative ne signifie pas qu'aucun investissement ne pourra être réalisé. En effet, les dépenses d'équipement peuvent être réalisées par la CAF nette lorsqu'elle est positive, mais aussi par les recettes d'investissement.

IV) LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE LA COMMUNE



V) CONCLUSION

Les fondations des finances de la commune commençaient à peine à se stabiliser lorsque la crise sanitaire du COVID-19 est venu remettre en cause les efforts menés les dernières années.

La gestion saine et maîtrisée du budget et la compensation des pertes de recettes fiscales liées à la pandémie ont permis de traverser cette crise mais la situation financière de la commune est à nouveau très fragilisée.

Il est certain que les impacts de la crise se feront encore sentir plusieurs années et il faudra redoubler d'effort afin de garantir l'avenir de la commune.